

Département du Pas de Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de
Coulomby

Canton de Lumbres

Arrondissement de Saint Omer

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 13 octobre 2022 à
20 Heures.

Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances en Mairie de Coulomby sous la
Présidence de Monsieur Laurent POURCHEL, Maire, suite à
Convocation du 4 octobre 2022.

Etaient présents : Tous les membres du Conseil Municipal
Dausques sandrine (procuration donnée à Pourchel Laurent,
Pesant Johan (procuration donnée à Piret Raymonde)

Date de convocation : Le 4 Octobre 2022

Secrétaires de séance : Madame PIRET Raymonde, Madame Ducrocq Valérie, Madame
Decroix Dorothee

DELIBERATION N ° 10 DU 13 OCTOBRE 2022 : LOCATION SALLE AUGUSTE DUVIVIER

Monsieur le Maire décide de louer à nouveau la salle Auguste Duvivier à raison de 60 euros
la location pour le Week end, les charges d'électricité pour le chauffage seront à rajouter
quand la salle Camille COCQUEREL ne sera pas occupée.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

17 NOV. 2022

Le Conseil Municipal accepte favorablement cette décision.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Pourchel



Laurent Pourchel

*rendu exécutoire par
Transmission en sous
préfecture le 25 octobre
2022 et publication le 25
octobre 2022 -*